



TITRE PROFESSIONNEL

Conseiller en Insertion Professionnelle RNCP 37274

Section Alternance – LADAPT MARNE FORMATION

Mise à jour : 22/04/2024

EN PRATIQUE

OBJECTIFS

Le CIP favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant ou non des difficultés d'insertion, ou de reconversion, en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits.

Son action vise à les accompagner pour construire et s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et surmonter progressivement les freins rencontrés.

TARIF

- 13 €/heure soit un coût total de 6 825 €

FINANCEMENT

- OPCO
- Plan de développement des compétences
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Congé de transition professionnelle
- Financement individuel

DURÉE

- 525 heures en centre sur 12 mois

DELAI D'ACCES

- 1 session par an, d'octobre n à septembre n+1
- Entrée permanente ou Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

REFERENCES DU TITRE

Référentiel : CIP

Code Rome : K1801

Nom du certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date d'enregistrement de la certification : 25 janvier 2023

Contact : 03 26 86 46 55 - cfa51@ladapt.net

Interlocuteur : Marie-Laure Millot – millot.marielaure@ladapt.net

Secrétariat : [Damaris BUARD](#)

SUITES DE PARCOURS

Taux d'insertion global : en cours

Taux d'insertion dans le métier visé RNCP : en cours

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, ou les équivalences, consultez le site internet de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/#ancree4>

Le TP CIP prépare au métier de Conseiller en Insertion Professionnelle (niveau 5 du RNCP) A la suite du TP CIP, le candidat bénéficie d'une équivalence bac +2 qui lui permet la suite de parcours dans la branche professionnelle concernée.

INTERVENANTS

Formateurs, chargés d'insertion, psychologues du travail.

ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accès PMR, Personne à mobilité réduite
En fonction des besoins de la personne, possibilité d'adapter la formation.

Référente Handicap : Stéphanie FAGNERE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation.

Passage du titre professionnel en fin de formation : Mise en situation professionnelle, entretien technique, questionnement à partir de productions, entretien final, possibilité de certification partielle et de passage du titre par capitalisation de CCP.

Passage du CCP 2 du TP FPA : Présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

CONDITIONS D'ENTRÉE

Profil souhaité :

Être de préférence titulaire d'un diplôme de niveau 4 et avoir validé un projet professionnel.

PUBLIC CIBLÉ

Toute personne souhaitant préparer une qualification reconnue et acquérir une expérience professionnelle.
Salariés ou individuels.

CONTENU ET METHODES MOBILISEES

Alternance entre présentiel, formation à distance et périodes en entreprises
Etudes de cas, travaux de groupe, mises en situation et analyses de pratique professionnelle
Supports pédagogiques transmis accessibles sur une plateforme de formation à distance : ressources, exercices, quizz et classe en ligne

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités de recrutement :

Information individuelle ou collective, dossier de candidature, évaluation des acquis, entretien individuel de motivation.

CHIFFRES CLEFS

Les indicateurs de résultats seront mis à votre disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Taux d'interruption en cours de formation : en cours

Taux d'obtention des diplômes : en cours

Taux de présentation à l'examen : en cours

Taux de poursuite d'études : en cours

Taux d'insertion d'insertion professionnelle des sortants à la suite de la formation dispensée : en cours

Programme de formation

Titre professionnel : Conseiller en Insertion Professionnelle (Titre homologué niveau 5 du ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion)

Définition de l'emploi :

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) accompagne individuellement ou en groupe, les personnes vers l'insertion sociale et professionnelle, en élaborant des parcours adaptés à leurs besoins et en surmontant les obstacles à l'emploi, tout en coopérant avec divers acteurs locaux et employeurs pour favoriser leur intégration durable sur le marché du travail.

Contenu de la formation :

Parcours d'intégration (21 heures)

Introduction aux objectifs de la formation, au métier de conseiller en insertion professionnelle, et à l'organisation du parcours de formation.

Analyse de pratique et à la réflexivité (35 heures)

Développement des compétences pour analyser sa pratique professionnelle et adopter une posture réflexive.

CCP 1 : Accueil et diagnostic partagé (91 heures)

Accueil et information des personnes sur les ressources d'insertion et services dématérialisés, analyse de leur demande, diagnostic partagé, travail en réseau et en équipe.

CCP 2 : Accompagnement individualisé (70 heures)

Contractualisation et suivi du parcours d'insertion professionnelle, aide à l'élaboration et à la réalisation des projets professionnels, conception d'ateliers thématiques pour soutenir l'insertion, accompagnement global des personnes dans leur insertion sociale et professionnelle.

CCP 3 : Relation avec les employeurs (91 heures)

Stratégie de projet, prospection employeurs, mise en place et proposition de l'offre de services, intégration et maintien dans l'emploi, démarche inclusive et durable.

Gestion administrative et numérique (35 heures)

Traitement administratif et rédaction d'écrits professionnels dans un environnement numérique.

Veille et développement professionnel (35 heures)

Techniques de veille et outils associés.

Préparation aux examens et ECF (49 heures)

Préparation spécifique aux épreuves de certification et passage des évaluations en cours de formation

Session d'examen (7 heures)



CCP 2 du TP Formateur Professionnel d'Adultes : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants (91 heures)

Animation efficace de formations, d'ateliers, évaluation des acquis, et capacité à remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.